MAIRIE DE SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE

1270, route du Grisard

69560 SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE

TEL.: 04 74 53 19 38 FAX.: 04 74 85 10 00

EMAIL.: stcyrsurlerhone@gmail.com

ARRETE DU MAIRE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire de la Commune de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2211-1; VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004, relative à la modernisation de la sécurité civile, notamment son article 13;

VU le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2008 relatif au Plan Communal de Sauvegarde ; VU le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de SAINT CYR SUR LE RHONE, mise à jour en JANVIER 2016.

Article 1:

Le Plan Communal de sauvegarde annexé au présent arrêté, est approuvé.

Article 2:

Le présent arrêté sera transmis à :

Monsieur le Préfet du Département du Rhône, Monsieur le Préfet du rhône délégué pour la défense et la sécurité, Monsieur le Commandant du Centre de Secours d'AMPUIS, Monsieur le Commandant de la Brigade d'Ampuis, Mesdames et Messieurs les Adjoints au Maire.

Fait à SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE, 609 février 2016,

Maire,

Claudine PERROT-BERTON